

CONVENTION

Entre l'association de développement et d'aménagement des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres représentée par son Président Monsieur Robert TROPEANO, vice-président du Conseil Général et maire de Saint-Chinian,

Et

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, représenté par son Président Monsieur Francis BOUTES, vice-président du Conseil Général et maire de Gabian, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1.

Le Conseil général de l'Hérault a apporté son concours financier à l'association de développement et d'aménagement dans une convention signée le 28 Novembre 2005.

Ce concours prend la forme d'une subvention d'un montant de **35 000 €** qui a été versée au titre de l'exercice 2005, après signature d'une convention.

Article 2

En contrepartie, l'association s'est engagée à utiliser la subvention pour la réalisation de deux publications restituant d'une manière pédagogique le contenu des inventaires.

Les deux communes concernées sont Cessenon et Saint Chinian.

Article 3

L'association de développement et d'aménagement des coteaux de l'Orb et du Vernazobres a procédé au processus de dissolution et de dévolution pour intégrer au niveau des objectifs, des compétences et des personnels le **Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 1^{er} janvier 2006.**

La réalisation de l'opération s'est opérée donc en deux temps :

- la prise en compte d'une action de communication au sein de la structure associative
- le transfert de la convention entre le Département et l'association pour le développement et l'aménagement des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres au profit du **Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.**

La subvention du Conseil Général de 35 000 € perçue par l'association a été reversée au Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au titre de la dévolution des biens.

Article 4

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'engage à respecter la convention initiale entre le Département et l'association de développement et d'aménagement portant notamment sur la communication.

Fait à Saint-Chinian, le 1^{er} Février 2006

Le Président de l'association de
développement et d'aménagement
des Coteaux de l'Orb et du Vernazobres

Le Président du Syndicat Mixte du Pays
Haut Languedoc et Vignobles

Robert TROPEANO

Francis BOUTES